



Association pour l'Habitat de Jeunes en Quercy

129 rue Fondue Haute

46000 CAHORS

☎ : 05. 65.35.29.32

mail : afjq46@yahoo.fr



DECHARGE PARENTALE MINEURS

L'Association pour l'Habitat de Jeunes en Quercy accueille des jeunes, filles et garçons, majeurs et mineurs en hébergement individuel ou collectif. Chaque résident est en possession de la clef de sa chambre et d'un code nominatif lui permettant d'entrer dans la résidence. Il se doit de se conformer au règlement intérieur sous peine d'exclusion. L'établissement n'exerce aucune surveillance spécifique ni de jour, ni de nuit. Le représentant légal dégage la résidence de toute responsabilité en cas d'incident survenu à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement provoqué ou subi par un jeune mineur

Représentant légal

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

En qualité de : Père Mère Tuteur Service éducatif

Représentant légal de Monsieur, Mademoiselle

Né(e) le / /, donc mineur(e)

Santé

Barrer la ou les mentions inutiles

autorise

n'autorise pas

les responsables de La Résidence «AHJQ» à prendre, le cas échéant, toutes mesures nécessaires par l'état du/de la résident(e), (hospitalisation, intervention chirurgicale, etc..).

Paraphe

- je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement.
 je déclare exacts les renseignements portés sur la fiche d'inscription.

Durant la période de séjour, l'Association AHJQ décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Résidence ou en cas de non respect du règlement et des règles de sécurité que le/la résident(e) s'est engagé à respecter. Les sorties se font sous la propre responsabilité des représentants légaux.

L'établissement n'exerce aucune surveillance spécifique ni de jour, ni de nuit.

Fait à, le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvée »